

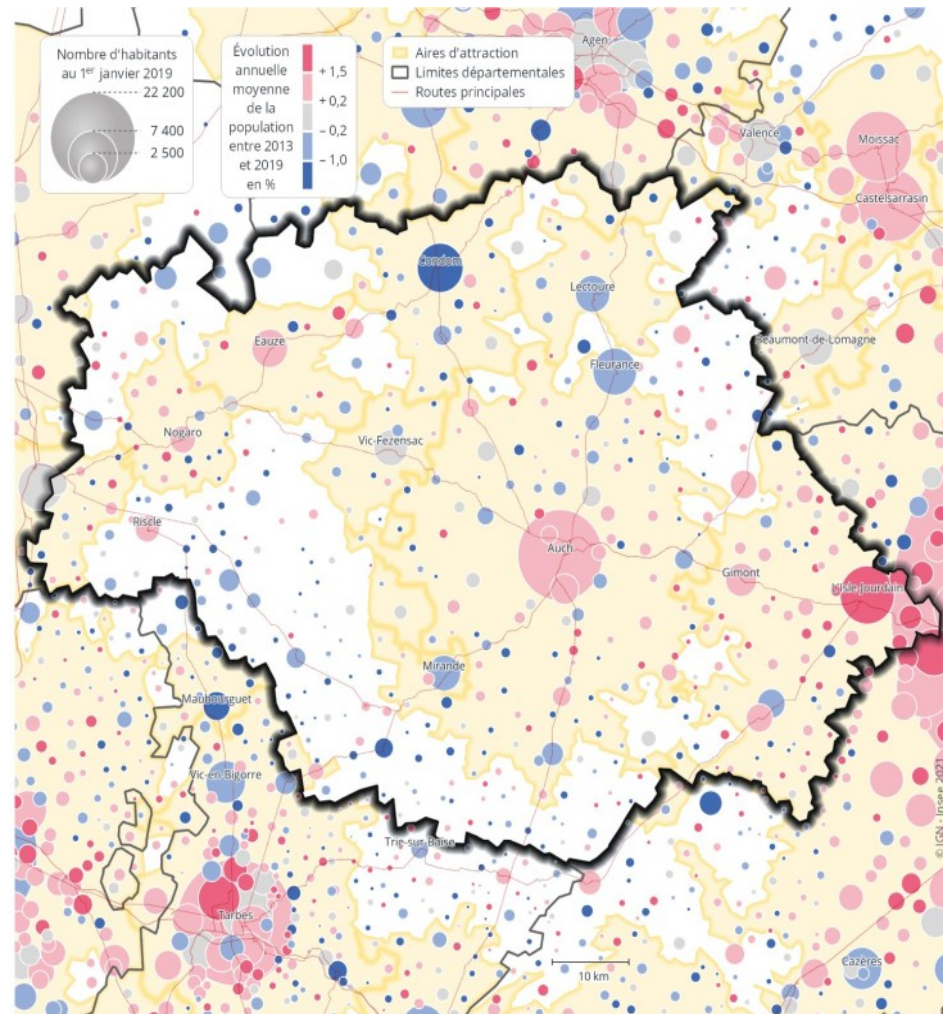
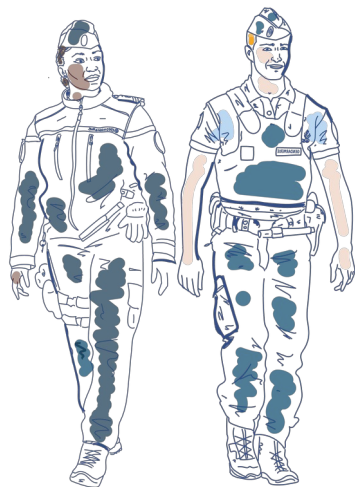
CONCERTATION POUR LE REMAILLAGE TERRITORIAL DANS LE GERS



LA CRÉATION
DES 200 BRIGADES
UNE AMBITION POUR LA PROTECTION
DES FRANÇAIS ET UN ÉLAN POUR
LA GENDARMERIE

ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

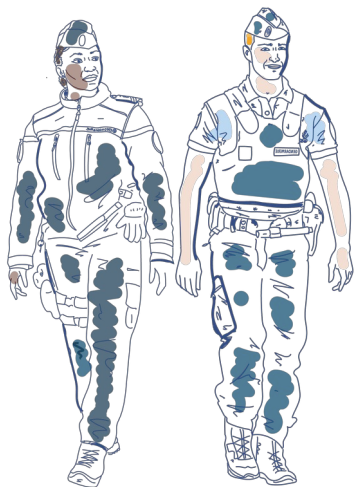
Dynamique de l'évolution de la population



Source : Insee, recensements de la population

ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

Évolution historique du maillage



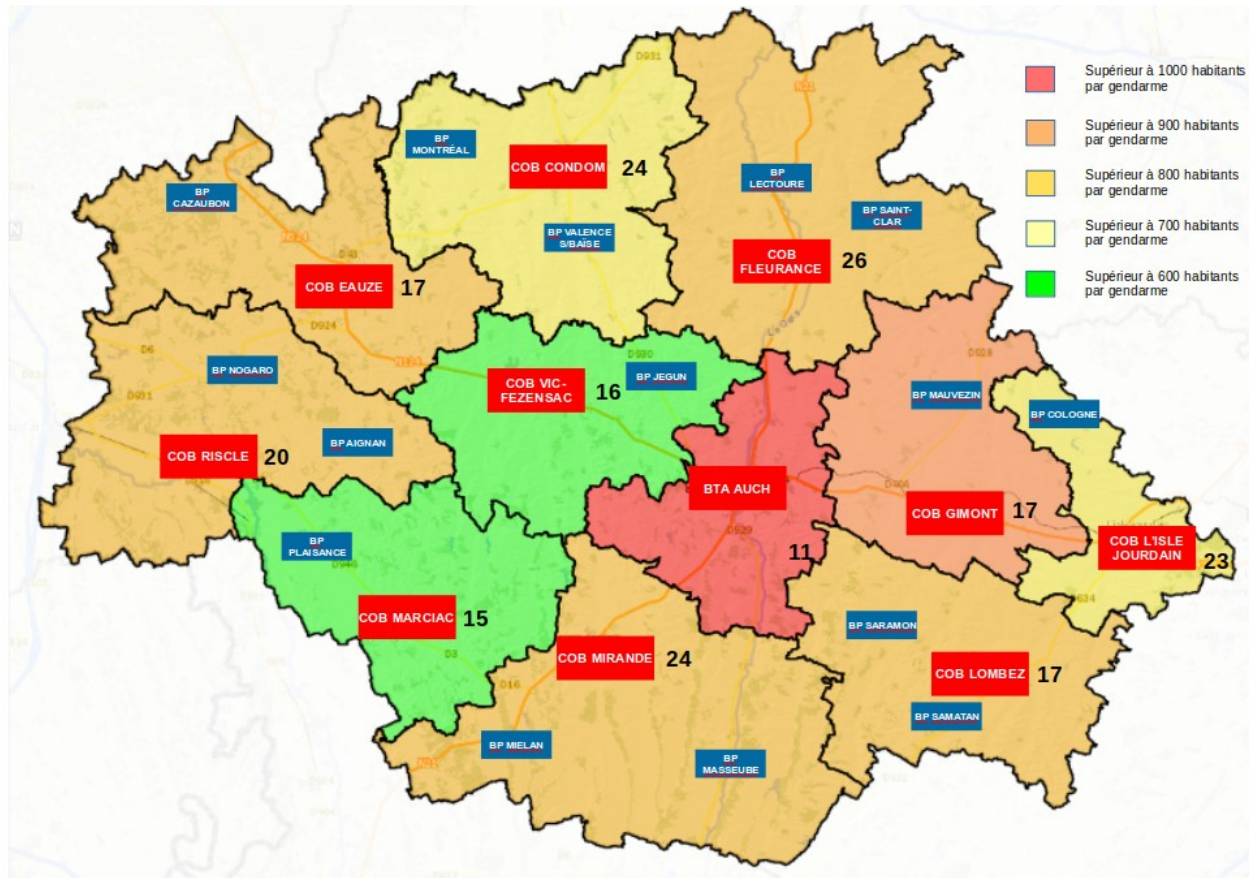
Année de fermeture	Type d'unité	Localisation	Réemploi des locaux
2010	Brigade de recherches	ESTANG	Logements sociaux Local des associations Bibliothèque
2011	PSIG	SEISSAN	Maison médicale
2013	Brigade territoriale	BASSOUES	Rachat SCI pour location d'appartements
2016	Brigade territoriale	MIRADOUX	Rachat privé pour locatif

ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

Nombre d'habitants par gendarme

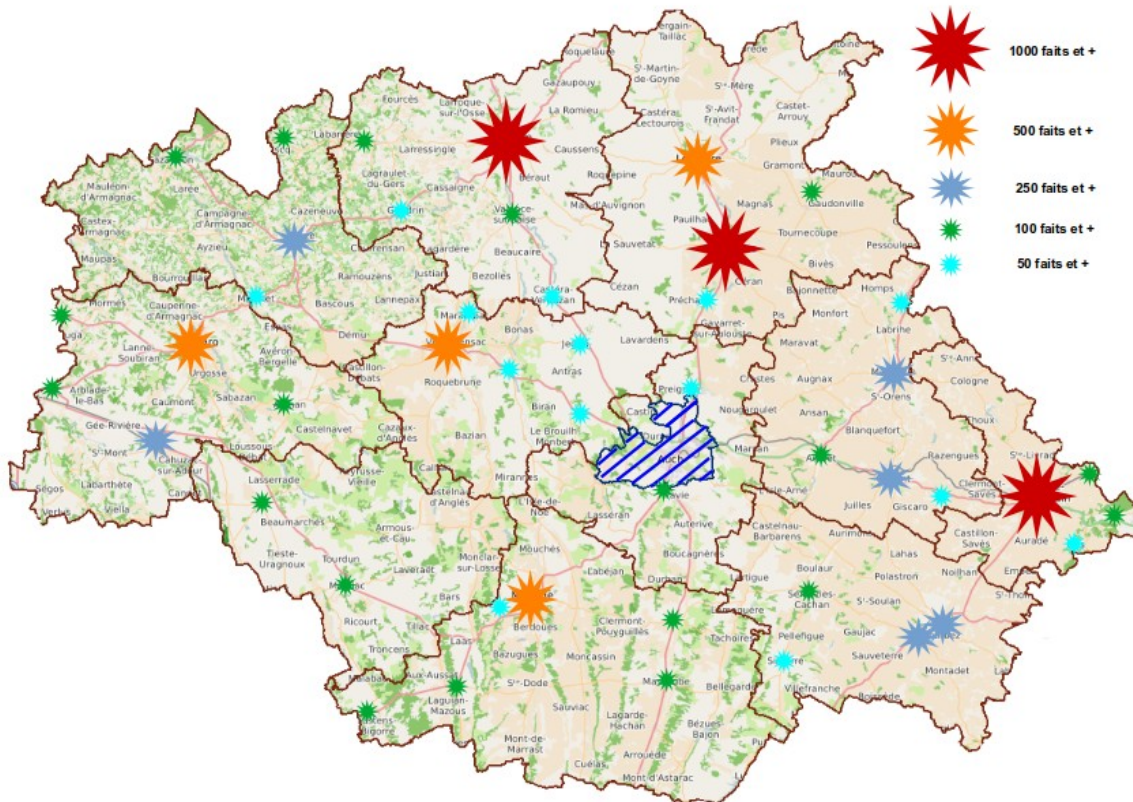
Données démographiques : 2019

Source : INSEE)



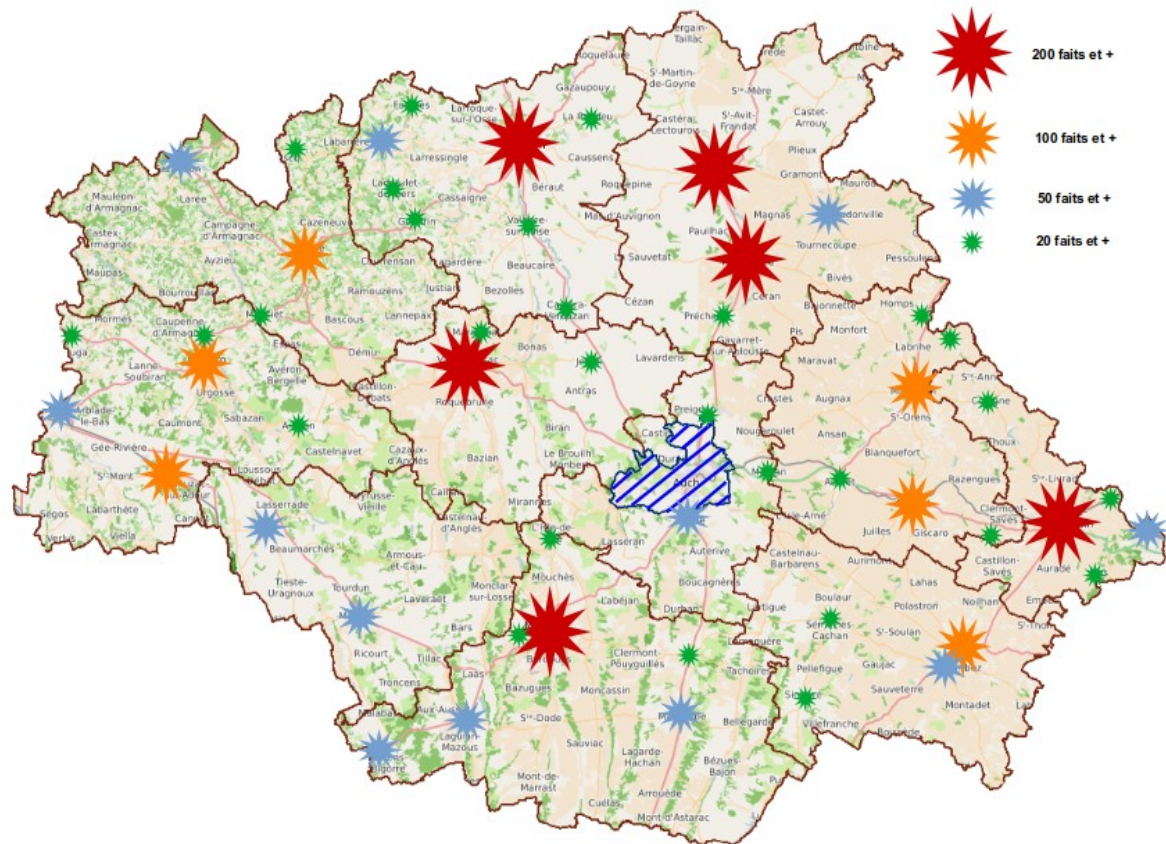
ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

Faits constatés par commune
(période du 01/10/2018 au 30/09/2022)



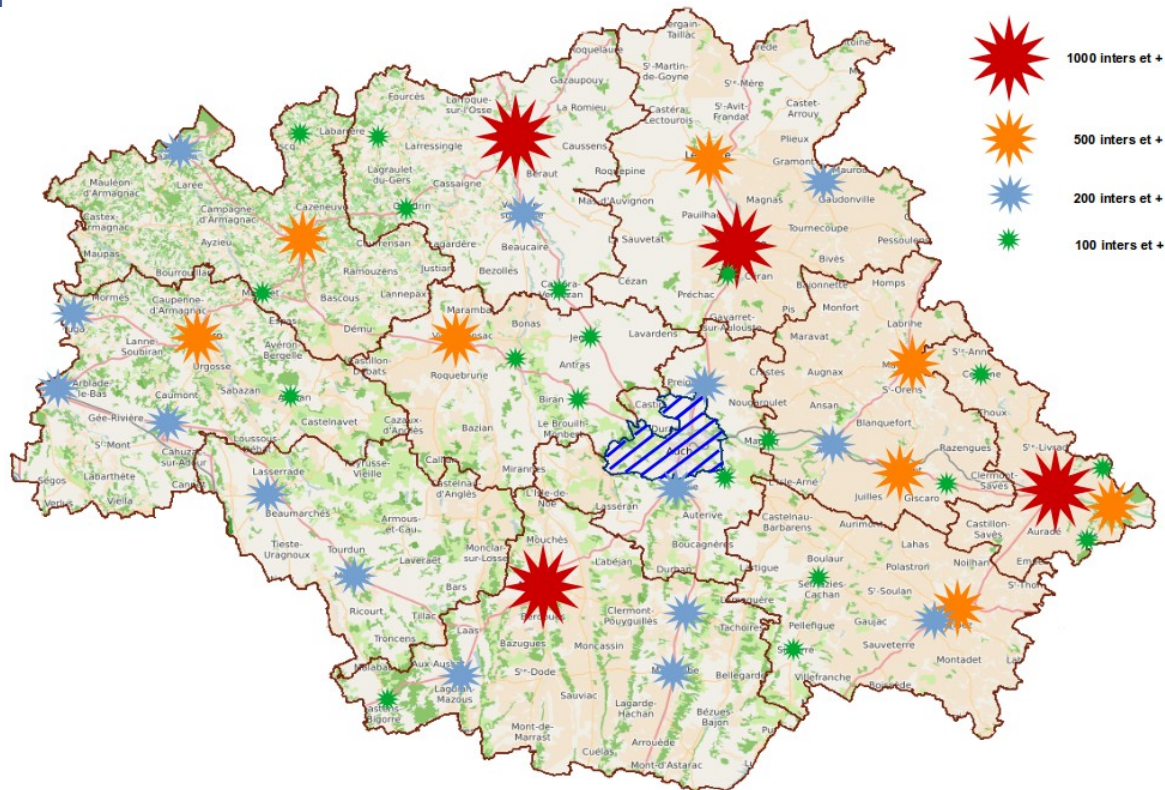
ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

Atteintes aux biens par
commune
(période du 01/10/2018 au 30/09/2022)



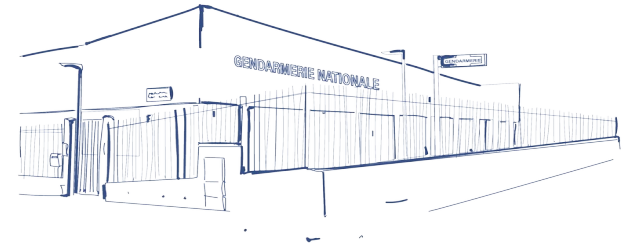
ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

Interventions Gendarmerie par
commune
(période du 01/10/2018 au 30/09/2022)



ENJEUX DE SÉCURITÉ EN ZONE GENDARMERIE

- **Anticiper l'accroissement prévisionnel de la population en zone gendarmerie (cf. ambitions démo. SCOT de Gascogne), en particulier dans l'Est du département (axe Lectoure/ Masseube), qui va générer des besoins de sécurité nouveaux, tout en améliorant les services rendus dans les autres secteurs zones les plus éloignées.**



- **Mieux occuper de manière dynamique les portions de territoire à faible densité de population, à l'habitat disséminé et isolé, où le besoin de présence de l'État se fait ressentir, en particulier au niveau des personnes les plus vulnérables (mineurs, aînés, personnes souffrant de handicap).**
- **Intégrer à l'offre de sécurité publique proposée par le GGD32 une composante environnementale** qui répond aux ambitions spécifiques du territoire (cf. ambition environnementale du SCOT de Gascogne ; PNR de l'Astarac ...).

2 TYPES D'UNITÉS

LES BRIGADES FIXES

- correspondent à des **brigades territoriales classiques**, c'est-à-dire assurant la plénitude des missions de la gendarmerie (intervenir, prévenir, enquêter, être au contact de la population) sur une circonscription réduite qui leur est propre.



LES BRIGADES MOBILES

- sont, quant à elles, constituées d'**effectifs ayant vocation à prolonger et renforcer l'action de la gendarmerie** sur un territoire donné plus étendu
- en **assurant un accueil régulier** dans un ou des tiers-lieux pouvant héberger d'autres services publics (Espace France Service, ...),
- en **assurant une présence et un accueil temporaires** depuis un véhicule adapté.
- Selon les besoins du territoire, des **effectifs** pourront être **spécialisés** sur la thématique environnementale.
- Dans tous les cas, le propre de ces effectifs est d'être engagé en permanence **en dehors d'une brigade de gendarmerie (PVP = présence préventive, de contact et de ré-assurance)**.

LA BRIGADE FIXE

MODÈLE DE LA BRIGADE TERRITORIALE CLASSIQUE

« Répondre à un besoin de maillage territorial »



Cette brigade « classique » (format socle 8 à 10 ETP) vise principalement à renforcer le maillage territorial pour **répondre à une augmentation prévisible** de la population et donc de l'activité dans une partie de territoire donnée.

LA BRIGADE MOBILE

POINTS D'ACCUEIL RÉGULIERS SUR LE TERRITOIRE

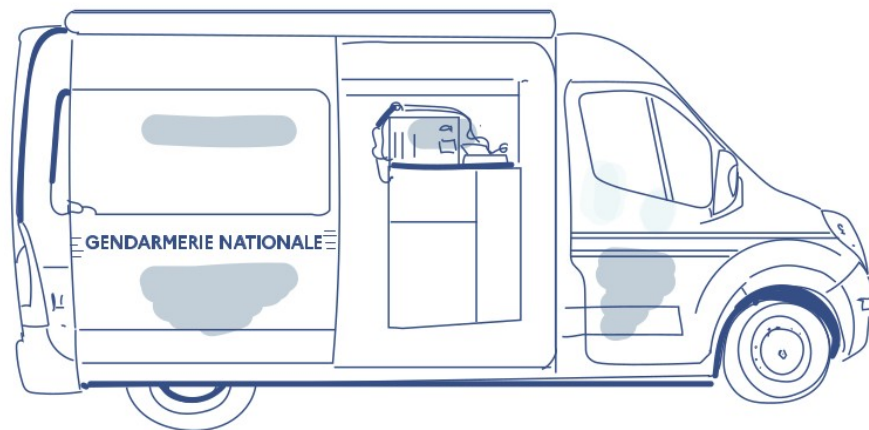
« Répondre à la demande d'accès aux services publics de la population »



Cette brigade (format socle 7 ETP) assure selon des modalités à définir localement un accueil dans un ou des tiers-lieux pouvant héberger d'autres services publics, pour renforcer notre présence au plus près de la population.

LA BRIGADE MOBILE MODÈLE DE LA « BRIGADE ITINÉRANTE »

« Répondre au besoin de proximité de sécurité »



Grâce à une mobilité visible, cette unité incarne la démarche « d'aller vers » en assurant une présence et un accueil temporaires sur les sites fréquentés ou dans les secteurs plus isolés.

LA BRIGADE MOBILE COMPOSANTES SPECIALISÉES

« Répondre à des besoins de protection
et de prévention spécifiques »



Des effectifs qui vont renforcer notre présence dynamique dans les secteurs les plus isolés et dont certains pourront être spécialisés en matière d'environnement.

UNE BRIGADE FIXE TRANSITOIRE

OBJECTIFS et PRE-REQUIS

- Phase transitoire = dans l'attente d'une caserne à construire
- Besoin de locaux de service et techniques (bureaux environ 80 m² de sun, un accueil du public, capacité de stockage de matériels, armoires fortes, capacité de stationnement sécurisé des véhicules de service)
- Un site sous couverture réseau mobile 4G, fibré
- Existence d'un marché locatif sous 15 min permettant de loger 8 à 10 militaires et leur famille (T3 à T5)
- Une attractivité pour les militaires et leur famille (cadre de vie et de travail, scolarisation des enfants, crèches, bassin d'emploi pour conjoint, facilité de transport...).

UNE BRIGADE FIXE A CONSTRUIRE

CAHIER DES CHARGES IMMOBILIER

- 1 emprise foncière disponible
- Deux cadres juridiques pour construire : décret de 1993 (la collectivité est propriétaire de la caserne) et décret de 2016 (un organisme OPH est propriétaire)
- Si choix du décret de 1993, une subvention de 18 à 20 % sera octroyée par l'État-gendarmerie à la collectivité et les loyers sont versés par la gendarmerie nationale à la collectivité propriétaire (amortissement environ 25 ans)
- Le coût réel d'une construction de caserne (pour 10 militaires) est estimée à : 3,7 M€ TTC
- Possibilité ouverte de recourir au mode constructif modulaire à structure métallique (plus rapide et moins onéreux)
- Temps du projet 3 à 5 ans

UNE BRIGADE MOBILE ITINÉRANTE

OBJECTIFS

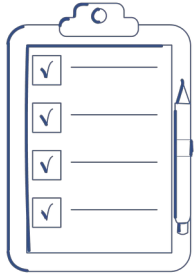
- Renforcer l'action de la gendarmerie sur les fonctions contact, prévention et intégrer une composante environnement
- Localisation : une portion de territoire identifiée comme nécessitant une présence accrue de la gendarmerie nationale, sans figer pour autant les effectifs et permettant de rayonner largement
- Les militaires seront en permanence engagés en dehors d'une brigade de gendarmerie = en itinérance
- Volume d'effectifs envisagés : **7 militaires (ETP)**

UNE BRIGADE MOBILE ITINÉRANTE

CONTRAINTES IMMOBILIÈRES

- Une capacité à loger 7 militaires et leur famille, dans un rayon maximal de 15 min
- Un point d'appui en mairie (base arrière)
- Une capacité à stationner en sécurité les véhicules de l'unité

CAHIER DES CHARGES



Les critères suivants seront notamment pris en compte pour évaluer les candidatures :

- le potentiel immobilier ;
- la sécurisation du site et/ou des locaux ;
- l'accès aux réseaux de télécommunications ;
- les conditions financières proposées pour la mise à disposition des locaux et le cas échéant des logements ;
- les opportunités de logements dans la commune ou à proximité ;
- l'attractivité pour les militaires et leurs familles.

Une période transitoire pourra être mise en œuvre dès lors que la commune pourra mettre en place les conditions minimales d'accueil.